



RENCONTRE NATIONALE ÉCOCITÉ ET VILLE DE DEMAIN

Le 6 juillet 2017

L'intelligence stratégique des ÉcoCités : pour une ville inclusive et participative

Salon Innovative City – Nice

Ouverture par Isabelle MORITZ, adjointe à la cheffe du bureau des opérations d'aménagement (MTES-MCT / DGALN / DHUP / AD 5).

Isabelle MORITZ : Bonjour à tous et merci de votre présence pour la cinquième rencontre nationale ÉcoCité et Ville de demain. Je vous prie de bien vouloir excuser l'absence de M. François BERTRAND, Sous-directeur de l'aménagement durable à la DGALN qui regrette de ne pouvoir assister à cette matinée.

La Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature que je représente aujourd'hui est heureuse d'organiser cette rencontre dans le cadre particulier du Salon Innovative City. Compte-tenu de la participation de personnes extérieures au réseau, je vous propose une présentation succincte de la démarche ÉcoCité. Cette démarche partenariale vise à encourager l'innovation urbaine à l'échelle des métropoles et des grandes agglomérations. À ce titre, les ÉcoCités bénéficient du soutien exceptionnel de l'action Ville de demain des investissements d'avenir, piloté par le Commissariat général à l'investissement (CGI) et mis en œuvre par la Caisse des Dépôts (CDC).

Aujourd'hui, nous organisons la cinquième rencontre nationale depuis le lancement de la deuxième tranche de l'action Ville de demain, en avril 2015. Cette seconde tranche d'engagements financiers a permis de porter le nombre d'ÉcoCités de 19 à 31.

Pour renforcer le caractère partenarial de la démarche, nous avons souhaité initier une organisation des rencontres nationales en partenariats avec les ÉcoCités. Ainsi, la quatrième rencontre a eu lieu le 1er décembre en partenariat avec la Ville de Paris qui nous a accueilli à l'Hôtel de Ville autour des thèmes de la biodiversité et la participation citoyenne.

La DGALN remercie la Métropole de Nice Côte d'Azur d'accueillir notre rencontre nationale. Nous tenons à remercier Véronique PAQUIS, deuxième adjointe au maire de Nice, Déléguée à l'Environnement, à l'Université et à la Recherche, et Wladimir BORIC, Directeur Enseignement Supérieur, Recherche, Nouvelles Filières, qui ont permis d'organiser cette rencontre sur le salon Innovative City.

Organiser une rencontre ici, c'était saisir l'opportunité de promouvoir la démarche auprès des porteurs privés, qui travaillent parfois sans le savoir au service de la démarche ÉcoCité.

C'est la deuxième fois que la démarche ÉcoCité est présente sur le salon. Un atelier-projet a en effet été organisé par la DGALN en juin 2014. La ville intelligente était alors un concept émergent. Cette seconde rencontre du réseau ÉcoCité et Ville de demain nous permettra de découvrir les actions qui ont été concrètement réalisées sur les territoires et les stratégies mises en place.

Nous allons ainsi nous demander ce matin comment les ÉcoCités œuvrent pour le rapprochement des mondes de l'innovation sociale et du numérique pour une ville inclusive et participative. Ces enjeux rejoignent en effet notre démarche, qui vise à renforcer les partenariats et la mise en réseau dans des logiques collaboratives. C'est un sujet important pour traiter de l'avenir de la démarche.

Cette rencontre est l'occasion de présenter aux professionnels la démarche ÉcoCité et le fonds Ville de demain qui soutient depuis 2010 les programmes les plus ambitieux.

Actualités Ville de demain, par Olivier NOBLECOURT, Directeur du programme Urbanisme et Cohésion sociale (CGI), et Philippe PRADIER, Responsable Ville Durable (CDC).

Olivier NOBLECOURT : Bonjour à tous. Je suis l'un des derniers arrivés dans notre réseau puisque je succède à Séverine CHAPUS qui pilotait le fonds VDD en tant que directrice de programme au CGI. Je vais vous faire un petit point rapide sur l'état d'avancement de VDD, mais également plus globalement de la réflexion du CGI sur le PIA.

Dès sa création, le CGI a cherché à pousser les réflexions sur l'aménagement urbain. Cela a donné lieu à pléthore d'initiatives : Ville de demain, Ville durable et solidaire (VDS), Projets territoriaux intégrés (PTI), Démonstrateurs industriels pour la ville durable (DIVD)... Le PIA est l'un des acteurs qui a permis de faire émerger cette culture d'acteurs, ce réseau de partenaires que vous représentez. Cette culture commune est un capital extrêmement important pour penser la transition écologique. Cela nourrit également l'Institut pour la ville durable (IVD) qui est aujourd'hui un lieu de capitalisation.

On parle dans VDD de 31 ÉcoCités et 450 actions soutenues. Dans VDD, nous avons un effet levier de subventions du PIA qui est important, puisqu'il est d'au moins quatre. C'est une réussite. Il faut être capable de pousser les feux de la capitalisation et de la diffusion des bonnes pratiques de l'innovation. Tout cela, ce sont des enjeux fondamentaux du PIA qui fondent la mise en œuvre actuelle de VDD.

Nous avons pris conscience au CGI de la nécessité de pousser plus loin certaines dynamiques. Par exemple, il y a une forme de frustration sur la capacité de nos projets à questionner les enjeux réglementaires et législatifs. Nous souhaiterions des projets qui interrogent un peu plus les règles actuelles.

Par ailleurs, le PIA repose au moins sur l'engagement de subventions que sur la mobilisation de fonds propres dans une logique d'investisseur avisé par le biais des prises de participation. C'est un changement de culture que nous devons porter.

Ensemble, nous avons contribué à l'émergence de la culture urbaine et métropolitaine que vous représentez pour la ville de demain. Nous avons de nouveaux enjeux à affronter sur les mutations de nos territoires, par exemple celles qui concernent l'hinterland de ces métropoles, ou les territoires ruraux périphériques. Nous avons donc souhaité ouvrir dans le PIA 3 d'autres thématiques, comme l'agriculture et le tourisme, pour que d'autres enjeux territoriaux puissent être pris en compte par le PIA.

Enfin, les opérations d'aménagement méritent d'être encore davantage co-construites avec les habitants de vos territoires. Cela suppose de nouvelles solutions, qui passent par de nouvelles technologies mais également par les usages. Il est nécessaire de changer un certain nombre de conceptions de l'aménagement urbain. C'est l'état d'esprit de Territoires d'innovation de grandes ambitions (TIGA).

Le PIA ne se substitue pas aux politiques publiques portées par les ministères. Notre logique est de sortir des zones de confort, de défricher les enjeux de demain. Avec TIGA, nous ne sommes pas dans des logiques de filière ou de cluster. L'enjeu est d'imaginer la transformation exemplaire et répliquable d'un territoire à dix ans autour d'un objectif fédérateur, et en association avec les habitants et les usagers.

La phase d'appel à manifestation d'intérêts (AMI) s'arrêtera au 29 septembre prochain. Elle permettra de financer de l'ingénierie de projet à hauteur de 50 % des dépenses globales, avec un montant plafond de 400 K€ Elle sera suivie par une phase d'appel à projets (AAP) dotée de 500 M€ dont 2/3 de fonds propres.

Sur quoi seront jugés les projets TIGA : l'ambition de transformation, l'évaluation des projets, l'exemplarité de la gouvernance, une forte place laissée aux habitants et aux usagers, les enjeux de durabilité des projets. Isabelle MORITZ l'expliquait : il faut dépasser, avec les nouveaux systèmes intelligents, les limites actuelles de transformation du territoire.

Le PIA a une logique de création de valeur économique, mais également de valeur sociale et d'usage. Nous chercherons à poursuivre dans cette voie en lien et sous l'autorité des ministères concernés.

Philippe PRADIER : Bonjour à toutes et à tous. Il est d'usage et de tradition, dans le cadre de ces Rencontres ÉcoCités- Ville de demain, que la Caisse des Dépôts donne des informations sur l'avancement du programme Ville de demain. Je vais donc commencer par cet exercice.

Pour le volet subventionnel du programme, quasiment toute l'enveloppe est engagée. Il nous reste cependant quelques millions disponibles, du fait de l'abandon récent de deux grands projets par les ÉcoCités concernées. Ces millions pourront donc servir à d'autres projets, de préférence pour financer de l'investissement. Par ailleurs, ce qu'il nous reste à faire, c'est d'une part, contractualiser 50 M€ de subventions déjà accordées et d'autre part, verser les subventions déjà conventionnées. Pour y parvenir, nous avons bien sûr besoin des documents nécessaires, par exemple les fiches-actions actualisées ou les justificatifs de dépenses.

Pour le volet en prise de participation, nous avons engagé plus de 60 M€ La centaine de millions d'euros encore disponible a été fléchée sur l'appel à projets « Inventons la métropole du Grand Paris ». Les résultats de cet appel à projets seront connus en octobre, et nous pourrons alors travailler avec les lauréats sur la possibilité de prendre des participations dans leurs projets.

Finalement, le message fort est que le programme Ville de demain est bien avancé mais qu'il n'est pas terminé. Il nous reste du travail à faire ensemble pour boucler le programme le mieux possible.

Le deuxième point que je souhaite évoquer est celui de l'évaluation. M. SCHWEITZER, Commissaire général à l'investissement, nous l'a rappelé récemment lors d'une visite et je me permets de le citer : « Le PIA existe depuis 2010, ce qui signifie que la partie évaluation de l'efficacité des actions va prendre un rôle croissant. Au début, on mesure le fait d'avoir attribué l'argent à de

bons projets et dans des délais raisonnables. Au bout de presque une dizaine d'années, il s'agit maintenant de savoir si cet argent a été bien utilisé et employé ». Dans le cycle de vie du programme, le temps de l'évaluation est donc venu. Pour ce faire, nous nous appuyons sur un dispositif d'évaluation construit avec Efficacity et qui sera fonctionnel d'ici quelques mois.

La méthodologie retenue repose sur l'étiquetage des actions, sur l'analyse quantitative des projets et de leurs impacts mais également sur l'analyse qualitative notamment en ce qui concerne le type et le niveau d'innovation des projets. Cette évaluation sera en grande partie une auto-évaluation par les ÉcoCités et par les porteurs de projets mais avec accompagnement par un prestataire que nous allons désigner suite à appel d'offres. La troisième brique du dispositif est la création d'un module évaluation sur la plateforme numérique en ligne, l'explorateur ÉcoCités, mise en place par le Ministère. Enfin, la dernière étape sera la capitalisation de toutes les données ainsi recueillies.

Le troisième point que je souhaite évoquer est le lien entre le PIA Ville de demain et la *smart city*. Définir la *smart city*, ce n'est pas simple. On ne sait pas si ce terme désigne la ville intelligente, la ville numérisée, la ville digitale. Il y a dans le mot « *smart* » l'idée d'astuce et d'agilité, dont ne rend pas bien compte l'expression « ville intelligente » qui évoque plutôt un côté « rationnel ».

Le troisième point que je souhaite évoquer est le lien entre le PIA Ville de demain et la *smart city*. Définir la *smart city*, ce n'est pas simple. On ne sait pas si ce terme

désigne la ville intelligente, la ville numérisée, la ville digitale. Il y a dans le mot « *smart* » l'idée d'astuce et d'agilité, dont ne rend pas bien compte l'expression « ville intelligente » qui évoque plutôt un côté « rationnel ».

Notre vision à la CDC est que la *smart city* est « un mouvement de transformation des villes visant à innover dans tous les domaines de la vie urbaine et à optimiser les services urbains par l'apport des technologies numériques ». L'essentiel selon nous est de mettre l'utilisateur au centre : la *smart city* doit d'abord répondre aux besoins des habitants et des usagers. De même, on n'imagine pas une ville numérique qui ne serait pas durable. Une ville intelligente doit avoir l'intelligence de son avenir : elle doit maîtriser ses consommations de ressources naturelles et d'énergie et limiter ses externalités négatives. Pour y parvenir, elle a besoin d'une gouvernance éclairée et de partenariats adaptés.

On a passé au tamis de cette définition les actions financées par Ville de demain et il en ressort qu'entre 60 et 120 actions relèvent de la *smart city*, selon le degré d'ouverture de la définition retenue. De plus, la plupart des ÉcoCités nous ont présenté des actions relevant de la *Smart City*. Certaines villes qui n'interviendront pas ce matin ont néanmoins agi dans ce domaine : Nantes, Rennes, Brest, Lille, et en région parisienne Saclay, la Société du Grand Paris, etc. Je tenais à le signaler car cela montre que le programme Ville de demain a été un précurseur sur ce thème de la *smart city* comme sur bien d'autres thèmes. Je vous remercie pour votre attention.

Table Ronde 1 : Présentation des résultats d'actions d'ÉcoCités en matière de ville intelligente et systèmes urbains intégrés.

Pierre BRICE, Directeur des Ressources Informatiques (Montpellier Méditerranée Métropole).

Franck GEILING, Directeur de l'architecture, de l'Urbanisme et du Développement durable (EuroMéditerranée)

Anne-Marie THENAILLE, Directrice transversale et Innovation (Bordeaux Euratlantique).

Philippe HERMET, Directeur de la Stratégie (EPAMARNE).

Dominique RENAUDET, animateur de la première Table Ronde (Groupement 360 / XNConseil / Neoclide / Giboulées / CdesEtudesduConseil).

Dominique RENAUDET : J'ai le plaisir d'animer cette première table ronde qui va vous présenter des retours d'expériences de villes intelligentes. On va parler de numérique, mais aussi de ville inclusive et participative. Nous allons voir ici le côté précurseur de ces actions, dans leur capacité de modèle et de répliquabilité, mais également parce qu'elles portent en elles-mêmes des réflexions sur les outils de l'évaluation. Je vais retenir deux idées fortes de ces présentations, vous en jugerez par vous-même.

Ce sont des actions qui sont aujourd'hui labellisées sous l'appellation ville intelligente, mais qui à l'origine ne l'étaient pas. Ces actions sont devenues intelligentes car ont été pris en compte l'ensemble des usages qui fondent la ville durable et intelligente.

Par ailleurs, nous avons créé du lien entre les intervenants autour de ces actions. Nous revenons sur une dimension importante de la fabrique de la ville. J'aurai envie de parler de projet communicant.

Question du public : une première question pour Monsieur HERMET. Vous vous êtes engagés à l'Épamarne sur un projet d'e-concertation ? Comment avez-vous impliqué les citoyens dans un projet connecté ? Et, comment la démarche ÉcoCité vous a aidé ?

Philippe HERMET : Le sujet est à la fois très simple et compliqué : comment coconstruire un parc au cœur d'un centre urbain ? L'idée était d'innover en matière de concertation et de co-conception avec trois objectifs :

- donner une dimension ludique à la concertation, avec le développement d'une application ;
- produire une synthèse à partir des propositions remontées via ce *serious game* ;
- constituer à partir de ces participants un groupe de citoyens que l'on continue à interroger dans la suite de la démarche, pendant tout le déroulé du projet.

Le site est accessible à tous. Il y a deux éléments majeurs : le plateau de jeu, puisque nous sommes dans un *serious game*, où vous allez pouvoir piocher des éléments proposés pour répondre aux objectifs. Vous

avez une enveloppe financière, des contraintes de chantier, un bilan carbone, etc. Par ailleurs, chaque fois que vous choisissez un élément, vous avez des images de références des images d'un parc. Nous avons donc aussi des remontées sur les préférences.

Nous avons eu 1 458 utilisateurs, dont 200 ont été au bout de la composition du parc en fonction de toutes les contraintes, 523 likes sur les images de références. Nous avons eu une forte représentation des 10-20 ans et des 20-50 ans. Ce qui est intéressant c'est que la moitié des habitants sont du territoire (Ville de Serris). Nous en avons aussi beaucoup de Seine-et-Marne, et du reste de l'Île-de-France.

À la suite de ce jeu, nous avons traduit dans les cahiers des charges de la maîtrise d'œuvre les souhaits des citoyens. Une maquette numérique BIM sera réalisée pour avoir des retours.

Nous sommes en train d'imaginer à l'horizon 2050 un immense *serious game* à l'échelle de Marne-la-Vallée sur la question de l'évolution d'un grand territoire à partir d'un certain nombre de contraintes, pour passer de la concertation sur un objet à la concertation sur un territoire. Pour en savoir plus, il faudra nous retenir à l'AMI !

Dominique RENAUDET : Sur Bordeaux Euratlantique, quels outils sont mis en œuvre pour concilier les enjeux ?

Anne Marie THENAILLE : Bordeaux Euratlantique est un EPA qui a été mis en place pour accompagner l'arrivée du TGV. L'horizon est l'arrivée de 40 000 habitants et de 30 000 emplois.

La métropole a bénéficié de 12 M€ par le fonds VDD, avec des porteurs de projets dont Bordeaux Euratlantique.

Parmi les projets financés, se trouve le BIM (Building Information Modeling ou Maquette Numérique du bâtiment) - CIM (City Information Modeling ou Maquette Numérique de la ville), commencé dès juin 2015 avec la signature d'une convention de recherche-développement avec le CSTB. Nous avons choisi deux sites d'expérimentation : le site du Belvédère et un site privé sur la ville de Bègles. Fin 2015, on a recherché les financements, en travaillant avec la métropole. En décembre 2016, nous avons signé la convention avec la CDC pour la réalisation du CIM. Nous avons réalisé un certain nombre de choses : les fiches de l'objet d'urbanisme, une plateforme d'échanges de données, etc.

Nous souhaitons poursuivre l'expérimentation en phase projet puis en phase consultation des entreprises. Nous souhaitons ajouter à nos DCE un cahier des charges lié au CIM. Les entreprises de travaux publics sont moins habituées que les acteurs du bâtiment à ces modes de travail. Leur accompagnement et leur formation constituent un enjeu de taille pour la réussite de ce projet.

Nous avons également des attentes, notamment liés au référentiel IFC pour l'espace urbain, que nous souhaitons voir devenir la norme. Nous avons également besoin d'une plateforme nationale, d'un logiciel métier ouvert, et de la formation des acteurs de la filière.

Pour revenir sur votre question, notre intérêt est de voir se rejoindre les maquettes urbaines que nous réalisons avec les maquettes 3 D communicantes des projets, à des fins de concertation.

ÉcoCité a été un véritable effet levier, y compris en interne, car les coûts ont été rendus acceptables.

Dominique RENAUDET : Monsieur GEILING, sur Euroméditerranée, vous avez mis l'accent sur l'innovation d'usages. Pourriez-vous nous en dire plus ?

Franck GEILING : Comme nous l'avons toujours fait sur Euroméditerranée, nous fonctionnons par opérations pilotes. Sur Smartseille, nous avons travaillé sur un îlot, l'îlot Allar. Ce qui nous a intéressé, en situation prospective d'une partie du projet, c'est d'envisager le développement d'une qualité urbaine en matière constructive mais aussi en matière de services pour offrir aux nouveaux arrivants un environnement immédiatement qualitatif.

Dès l'origine nous avons travaillé sur la programmation de l'îlot, qui est un des premiers vecteurs de l'innovation, car nous créons des solidarités entre les parties prenantes, notamment entre bureaux et logements. Le simple fait d'avoir une composante mixte apporte un premier niveau de réponses, en matière par exemple de mutualisation des stationnements, mais aussi en matière d'énergie. Par exemple, la chaleur fatale des bureaux produit 30 % de l'énergie consommée pour chauffer l'eau des logements.

Nous avons un panel complet d'innovations : agriculture urbaine, liens inter-générationnels et services associés. Parmi les services importants auxquels on a réfléchi, on peut penser à la conciergerie, ouverte sur le quartier. On pense aussi à des espaces libres et flexibles pour accueillir des commerces et des services éphémères. Pour tester ces services, nous n'avons pas attendu l'arrivée des premiers résidents, mais nous avons déjà préfiguré la conciergerie et la restauration en food truck pour tester le bouquet de services.

Dominique RENAUDET : Monsieur BRICE, hier dans cette même salle, vous présentiez la stratégie de la métropole de Montpellier. Vous avez développé des services innovants, notamment pour des services innovants.

Pierre BRICE : Aujourd'hui, nous travaillons sur l'ensemble des strates avec trois objectifs : meilleure connaissance des métiers, des données et de notre action publique. Nous souhaitons mieux nous approprier les politiques publiques au travers de ces agrégations de données. Nous avons un volet de restitution de données pour les start-ups. Pour les nouveaux habitants, nous souhaitons de nouveaux services pour mieux vivre dans la ville et la rendre durable et plus attractive.

Deux volets : nous avons cessé, au niveau de la smart city, les silos. Par ailleurs, nous avons un souhait autour de la *smart city* d'une certaine forme de simplicité. À travers le challenge Big Data, on souhaitait tester deux choses : la mise à disposition des données aux entreprises et aux usagers, et l'exploitation des données.

Je vais vous présenter le projet Faciligo qui va s'étendre très rapidement sur le territoire. L'idée est de mettre en contact des accompagnants et des accompagnés. L'application permet la reprise du lien social pour

l'accompagnement d'une personne, notamment dans les transports en commun. Ce lien se fait via une plateforme en ligne, qui est nourrie en temps réel par les données mises en transversalité par la métropole, pour améliorer la qualité de service.

Dominique RENAUDET : avez-vous des réactions et des questions à poser ?

Question du public : Monsieur Hermet, pouvez-vous nous donner une fourchette d'enveloppe pour le développement du *serious game* ?

Philippe HERMET : La plateforme a été développée par la *start-up* Mille et une rues. C'est une *start-up* qui mélange des génies de l'informatique et des professionnels de l'architecture et de l'urbanisme. L'ÉcoCité nous a permis de trouver suffisamment d'argent pour pouvoir développer le logiciel. Concrètement, on est aux alentours de 50 K€ pour le développement de cet objet. Pour passer à une échelle beaucoup plus grande, il faut multiplier le prix par quatre ou cinq.

Question du public : Lorsque les projets finaux ont été élaborés, comment le choix final du projet s'est fait et par quel processus ?

Philippe HERMET : À l'issue de la concertation, on fabrique un cahier des charges citoyens qui fait une synthèse synthétique transmise à la maîtrise d'œuvre qui conçoit le projet, en ayant en tête les attentes des citoyens. Le principe est de faire en sorte que le projet soit remis en concertation auprès des gamers après réalisation par le maître d'œuvre. In fine nous ne sommes pas dans une démocratie des sondages. La municipalité prévoira donc un vote au sortir de ces différentes phases.

Patrice VERGRIETTE, maire de Dunkerque, et président de la CU : Je suis gêné par ce que j'ai vu, car chaque individu ne fait pas la ville idéale. Ce que l'on recherche en tant qu'élu, c'est le dialogue et le mieux vivre ensemble. Ce que l'on cherche, ce n'est pas de savoir ce que A pense, et ce que B pense. Le moment qui est intéressant c'est l'acceptation par A du compromis par prise en compte des attentes de B. Ce projet me gêne donc, car je n'y vois pas le vivre ensemble.

Philippe HERMET : Je n'ai pas montré tous les déploiements du logiciel. Lorsque l'on joue à ce jeu, on n'est pas seul. On voit ce que chacun fait et on est « challengé » par les projets des autres, puisque l'on a un accès soit statique, soit statique, aux projets réalisés par les autres joueurs de la communauté. On comprend assez vite quand on commence à jouer que l'on n'est pas seul à être connecté et à faire l'exercice. On apprend donc aussi qu'il y aura un compromis car c'est la synthèse de plusieurs projets qui fera débat auprès de la collectivité.

Le deuxième élément de réponse est que le système n'est pas qu'informatique. Il a donné lieu à des rendus publics en réunion publique, mais aussi auprès des étudiants, des écoles. Dans cette démarche, on est un peu sortis de l'écran pour qu'il y ait débat collectif.

Magali CASTEX, Grand Paris Aménagement : J'avais une question pour Madame THENAILLE et Monsieur

HERMET. Je trouve que vos projets sont importants pour la durabilité du parc. En tant qu'aménageur, ce sont des dispositifs qui prennent du temps et de l'argent. Comment avez vous fait pour que la collectivité se prenne au jeu ? Quels arguments vous ont permis de justifier les coûts économiques (temps, dépense) du processus ?

Anne-Marie THENAILLE : Les choix sont faits à chaque étape de la conception du CIM. On sait aujourd'hui qu'il y aura des bénéfices économiques, mais on ne sait pas encore les quantifier. On n'a pas encore totalement la vision de vers quoi on s'oriente à terme, et on ne sait pas si on saura aller au bout de l'exercice. On apprend au fur et à mesure.

Philippe HERMET : La remarque de l' élu qui vient d'être faite, on l'entend très bien. Je comprends les réticences que l'on peut avoir avec ce genre de jeux. Ce que les a

motivés, c'est de se dire : aujourd'hui, dans les réunions de concertation, tout s'essouffle. Les habitants sont dans des migrations pendulaires en semaine. On a du mal à capter les habitants pour les faire venir à ces réunions. L'idée était de remettre autour de la table des personnes qui ne vont pas dans les réunions de concertation et ont pour autant quelque chose à dire sur leur quotidien. Le résultat est là. 1 500 personnes ont participé. Par des réunions on n'atteint jamais ce chiffre. Il y a cet aspect-là, d'une part. D'autre part, ce jeu nécessitant une inscription, les élus disposent aujourd'hui d'une liste d'habitants a priori intéressés par la concertation citoyenne. Le troisième élément intéressant est que le jeu prend en compte les contraintes réelles. Il permet aux utilisateurs de rentrer dans le champ des contraintes du projet. On sait tous qu'il est difficile aujourd'hui en concertation d'amener au même niveau d'intelligence collective toutes les personnes qui participent à ces réunions.

Présentation des travaux du CEREMA, par Florent BOITHIAS, Directeur de projets villes et territoires intelligents.

Florent BOITHIAS : Le Cerema est le centre d'étude et d'expertise public pour le développement durable des territoires. C'est un établissement sous tutelle de l'État, dont la gouvernance est partagée à parité entre État et associations de collectivités au sein d'un conseil d'administration. Le Cerema est en mesure d'apporter des réponses intégrées aux questions complexes et multi-sectorielles que pose le sujet foisonnant des villes et des territoires intelligents.

Ce sujet comporte une dimension technique et une dimension « humaine ». Sur le volet technique, l'approche du Cerema consiste à démystifier les nouveaux concepts et sensibiliser les collectivités aux enjeux émergents. Sur le volet humain, il s'agit de rappeler les éléments de base pour la bonne conduite d'un projet : méthode, gouvernance, définition d'objectifs, participation citoyenne, etc.

Parmi les nouveaux enjeux qu'apporte la transition numérique, on peut citer :

- L'égalité des chances par rapport au numérique, qu'il s'agisse de la fracture spatiale liée au déploiement encore incomplet des infrastructures de couverture mobile et de haut débit, mais également la fracture sociale liée à la sensibilité des publics aux outils numériques et à leur capacité à en faire usage ;
- La liberté des habitants dans un nouvel espace public immatériel, avec les enjeux de confidentialité des données personnelles et l'exercice d'une citoyenneté numérique ;
- La souveraineté des collectivités et le rapport de

force avec les plateformes numériques de service qui influent sur le comportement des habitants et captent des données stratégiques relatives aux usages en dehors de tout contrôle démocratique ;

- La sécurité et la résilience des systèmes, qui posent entre autres la question de l'accès à des services numériques vitaux en temps de crise ;
- L'impact environnemental du numérique, qui n'est pas neutre, avec des consommations énergétiques importantes, notamment pour le stockage massif des données en data centers, et l'utilisation de matières premières rares pour la fabrication des terminaux.

Ces enjeux appellent un positionnement politique dès aujourd'hui, pour assurer la qualité de vie de demain. Ces choix politiques constituent par ailleurs autant d'opportunités de différenciation pour les territoires.

Le Cerema développe un outil de sensibilisation et d'auto-diagnostic pour les villes et les territoires intelligents, qui a vocation à donner les éléments de contexte et d'enjeux, les facteurs de réussite et les points de vigilance sur un ensemble de sujets relevant de la ville intelligente. L'outil propose par ailleurs une auto-évaluation qualitative sur chacun de ces sujets, qui permet d'aboutir à un panorama stratégique global de la politique publique de la collectivité.

Cet outil pose un premier cadre national sur le sujet de la ville intelligente. L'approche consiste à aider à la décision en laissant toute leur liberté aux collectivités.

Un prototype rapide de cet outil a été développé en 2016 par le Cerema pour faire la preuve du concept et aller au contact des collectivités. Cette phase de test s'est déroulée début 2017, en partenariat avec l'association Villes de France, qui fédère les villes moyennes. La nouvelle version de l'outil sera développée à partir des retours obtenus lors de ce test.

Table Ronde 2 : Gouvernance des ÉcoCités et dynamique métropolitaine. Chacun à la recherche de sa stratégie « ville intelligente ».

Laurent DESLATTES (Grenoble-Alpes Métropole).

Axel PAULINO, Chargé de Projets Innovants – Smart City (Toulouse Métropole).

Anouk DESOUCHES, Chargée de mission Stratégie développement Durable (Grand Lyon).

Magali CASTEX, Chef de Projet Urbanisme Durable (Grand Paris Aménagement).

Wladimir BORIC, Directeur Enseignement Supérieur, Recherche, Nouvelles Filières (Métropole Nice Côte d'Azur).

Xavier NORMAND, animateur de la seconde Table Ronde (Groupement 360 / XNConseil / Neoclide / Giboulées / CdesEtudesetduConseil).

Xavier NORMAND : Je suis membre également de l'équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage. J'étais autrefois dans cette salle puisque j'étais directeur de l'aménagement à Grenoble Alpes Métropole. Je m'occupe désormais de 31 ÉcoCités.

Dans cette seconde table ronde nous allons parler de gouvernance et de métropolisation. Dans ce processus de métropolisation, nous avons de plus en plus de contraintes. La métropolisation dans les ÉcoCités permet d'une part d'avoir de plus en plus de compétences et une possibilité de cohérence et de transversalité. Par ailleurs, les métropoles ont atteint une taille critique pour pouvoir dialoguer dans un contexte partenarial.

J'excuse Claus HABFAST, qui était avec nous ce matin mais qui a dû partir. Il sera remplacé par Laurent DESLATTES qui va nous expliquer aujourd'hui comment l'élargissement du cadre a permis d'améliorer cette réflexion.

Laurent DESLATTES : Sans l'apport d'ÉcoCité 1 et ÉcoCité 2, nous ne nous serions jamais lancés dans une démarche *smart city*. Les partenariats public-privé mis en œuvre ont permis à la métropole de mûrir sur la question de la gouvernance. Nous étions une des métropoles les moins intégrées de France. Le passage en métropole s'est traduit par le transfert de l'ensemble des compétences qui sont dans le champ de la *smart city*. Pour réfléchir sur notre feuille de route, nous nous sommes posés la question de la gouvernance. 90 acteurs sont aujourd'hui intégrés au comité partenarial qui pilote la feuille de route Ville intelligente. 2/3 étaient impliqués dans les projets de l'ÉcoCité.

Le premier comité partenarial pour le lancement de la feuille de route a permis de tirer un bilan qualitatif de l'ÉcoCité. Nous avons identifié trois enjeux. Nous étions plutôt au départ sur une logique d'écoquartier, puis d'ÉcoCité. Nous sommes aujourd'hui une écométropole. On parle beaucoup de réplique. Notre premier enjeu est de répliquer sur l'ensemble du territoire les solutions développées dans le cadre de la démarche. La question est celle du maillage et la diffusion sur notre territoire des solutions expérimentées, démontrées, travaillées dans le cadre d'ÉcoCité. Cela pose la question de la pérennité des modèles économiques.

Le deuxième enjeu est l'accompagnement au changement de pratiques. La façon dont on accompagne les usagers dans leurs nouveaux logements à énergie positive, l'appropriation de l'horizontale, l'accompagnement des nouveaux projets de mobilité ambitieux, etc.

Notre troisième sujet est la question de la donnée, car dans tous les projets, nous avons instrumenté. Les données remontent en masse. Nous avons aujourd'hui beaucoup de données et nous nous posons la question de l'utilisation de toutes ces données. C'est l'étape à laquelle nous en sommes aujourd'hui.

Wladimir BORIC : Tout d'abord je voulais vous remercier d'être tous présents, et vous dire que c'est un honneur pour nous de recevoir le réseau ÉcoCité dans le salon Innovative City 2017. J'excuse mon élue, Véronique PAQUIS, qui copréside à côté une réunion pour la mise en place d'un réseau mondial des universités Smart.

À partir de 2008, nous avons voulu engager la mise en place d'un nouveau modèle de développement économique basé sur la ville intelligente et durable. Le programme Ville de demain et la démarche ÉcoCité ont été un levier pour travailler en transversalité sur nos projets. En 2008, nous avions 300 m² de pépinières d'entreprises. Aujourd'hui, nous sommes à 8 000 m². Nous avons utilisé un grand projet d'aménagement, Écovallée, une opération d'intérêt national comme laboratoire de ce nouveau modèle qui s'appuie sur de nouvelles formes de collaborations avec les industriels, la recherche et en mettant le territoire à disposition des innovations. Au niveau de Nice, nous avons aussi des problématiques d'énergie et de réseau. Tout notre travail a été d'organiser un écosystème pour croiser les dynamiques d'aménagement, d'économie, autour de la technologie clé du développement numérique. L'idée était d'avoir nos propres entrepôts de données. Aujourd'hui, l'émulation interne sur ce sujet a fait que nous avons aujourd'hui une quinzaine de directions de la métropole qui développent des projets numériques de ville intelligente.

Le nouveau modèle de la métropole s'appuie sur le numérique dans plusieurs domaines avec trois objectifs clairs : la qualité de vie des habitants par les nouveaux usages et la citoyenneté, la gestion urbaine efficace et la création de valeurs via l'industrie de la connaissance. L'université a voulu contribuer au projet de territoire en concentrant sa recherche sur les territoires intelligents, le défi du numérique et la question de la santé, du bien-être et du vieillissement. Cette association entre le monde académique et le territoire est à l'origine d'un projet universitaire très innovant qui a sans doute pesé dans la labellisation IDEX de notre Université.

Le dernier élément est la volonté du CEA Tech de développer une antenne de sa plateforme régionale sur la sécurité des systèmes de la *smart city* et une autre sur les technologies de l'autonomie à domicile et de travailler en lien avec le territoire.

Axel PAULINO : La stratégie de Toulouse Métropole est grandement issue de la démarche ÉcoCité. Nos démarches innovantes étaient assez isolées avant ÉcoCité, avec tout de même l'avantage d'une plus grande proximité entre les acteurs, compte tenu de l'organisation institutionnelle de l'époque. La métropolisation et la croissance de notre collectivité ont nécessité de ramener de la transversalité et un meilleur

partage d'informations entre acteurs ; principalement en interne. Dans ce contexte, ÉcoCité a permis d'impulser une démarche collaborative avec l'ensemble des acteurs du territoire, à travers une sorte de laboratoire urbain démonstrateur.

À partir de 2014, la démarche *smart city* a été progressivement alimentée par ces travaux de l'ÉcoCité. En 2015, le schéma directeur de la smart city a été lancé, après un travail collectif autour d'ateliers de définition des grands axes de la stratégie : le citoyen-acteur, la collaboration public-privé, les enjeux de la data. Autour de ces trois grands principes, quinze chantiers ou axes de travail liés aux thématiques de la ville intelligente ont été définis, eux-mêmes déclinés en projets et sous projets, pour la période 2015-2020.

L'avantage aujourd'hui est de pouvoir capitaliser sur la démarche ÉcoCité et de s'appuyer sur une gouvernance institutionnalisée, avec un comité de pilotage composé de la direction générale, du SGAR, d'élus référents et d'un comité technique de 70 référents de la métropole, des communes membres et des satellites publics du territoire. Tous ces acteurs échangent désormais dans un cadre dédié aux politiques d'innovation. Nous nous appuyons sur les forces vives du territoire et nous déclinons notre action au travers de groupes de travail qui correspondent aux chantiers identifiés. Ces groupes sont transversaux et s'ouvrent de plus en plus aux citoyens.

ÉcoCité a été l'effet levier. Nous avons lancé notre premier appel à projets citoyen l'an dernier avec des prix décernés et un accompagnement l'année qui suit. Nous avons également lancé un laboratoire des usages qui aura vocation à être déployé dans les territoires au plus près des habitats, des entreprises et des acteurs qui font la ville au quotidien. Nous développons notamment des « nacelles » (salons urbains) pour faciliter et renforcer la rencontre physique avec les citoyens, et la co-construction avec eux, au cœur des projets, directement dans leurs quartiers, avec un souci de proximité et de représentativité.

Anouk DESOUCHES : Bonjour à tous. A Lyon, la démarche ÉcoCité et la stratégie Ville intelligente ont été menées en parallèle. D'une part parce que l'ÉcoCité est antérieure et qu'elle s'est appuyée sur le plan climat comme fil conducteur, mettant ainsi en dynamique la communauté d'acteurs déjà structurée dans le cadre de la conférence énergie climat et d'autre part parce que la stratégie ville intelligente reposait initialement sur les nouvelles technologies comme levier d'innovation et l'accompagnement des grands groupes dans leur recherche de terrains d'expérimentation.

Néanmoins, même menées en parallèle, nous sommes dans les deux cas dans des dynamiques apprenantes, ces deux démarches se sont nourries l'une de l'autre et ont permis de faire évoluer les modalités de gouvernance du système urbain lyonnais.

Aujourd'hui, la stratégie Métropole intelligente évolue : les enjeux du bien-être, du bien vivre ensemble deviennent plus prégnants et prennent tout leur sens en s'appuyant sur les nouvelles compétences sociales issues de la création de la Métropole.

Xavier NORMAND : On a vu quatre grandes métropoles régionales, des stratégies différentes avec des points communs. Je parlais du Grand Paris. Le Grand Paris est aujourd'hui en phase de définition. Néanmoins la création de ce territoire a aujourd'hui un impact sur dix ÉcoCités. On a vu que les ÉcoCités étaient capables de résilience. On va demander à Magali CASTEX, sur le cas particulier du cas du Grand Roissy, ce qu'on peut retirer de ce qu'ÉcoCité a pu apporter et de ce que cela a pu apporter.

Magali CASTEX : Le rôle de l'EPA, à travers l'ÉcoCité, est de traduire le projet de territoire qui est l'aboutissement de cinq ou six ans de travail sur un territoire initialement très morcelé. L'idée du Grand Roissy s'est progressivement construite autour de la notion d'équilibre entre des enjeux locaux forts, dont l'environnement, le cadre de vie, la mobilité, et des enjeux nationaux tout aussi cruciaux pour le développement économique du pays.

Le territoire du Grand Roissy est positionné à cheval entre la métropole du Grand Paris et la communauté d'agglomération Roissy Pays-de-France depuis la dernière réforme intercommunal. Avec ces nouvelles frontières, l'ÉcoCité demeure un lieu de discussion entre ces différentes entités.

Cela n'est pas sans poser de questions institutionnelles. Le pilotage était du ressort de l'EPA, aujourd'hui dissous. Sûrement un peu tôt, car les collectivités ne sont pas encore complètement structurées autour de leurs nouvelles compétences et de leur nouveau territoire. Grand Paris Aménagement a repris les engagements de l'EPA, mais ça ne fait pas forcément sens pour lui de porter un projet de territoire, à moins que la collectivité ne le lui demande. Un nouveau fonctionnement, de nouveaux équilibres restent à inventer avec ce nouveau jeu d'acteurs. Le point clef, c'est que l'ÉcoCité et son périmètre allant au-delà des frontières administratives, apporte un élément de stabilité et d'action à court terme dans ce paysage en cours de structuration.

Table Ronde 3 : Management transversal, mobilisation citoyenne et innovation ouverte : exemples de stratégies et d'outils mis en œuvre par les ÉcoCités.

Véronique HAVET, Directrice adjointe Direction des Nouveaux Projets (Toulon Provence Méditerranée).

Laurent DESLATTES, Chargé de mission Numérique et chef de projet Smart City (Grenoble Alpes Métropole).

Thalie MARX, Chargée de mission développement urbain durable (Eurométropole de Strasbourg).

Bruno COSTES, Président de la Commission Voirie (Toulouse Métropole).

Barbara WULFKEN, animatrice de la troisième Table Ronde, (Groupement 360 / XNConseil / Neoclide / Giboulées / CdesEtudesetduConseil).

Barbara WULFKEN : Bonjour, je suis la directrice de l'agence Giboulées, qui est membre du groupement d'AMO des ÉcoCités. Lors de cette troisième table ronde, nous allons nous demander comment mieux travailler ensemble, mettre en place de nouveaux process entre les collectivités, entre le public et le privé. Cette révolution ne va pas toujours de soi, et la collaboration peut prendre de nombreuses formes. Cela va du projet construit ensemble au projet portant des ambitions communes.

Véronique HAVET : Nous allons devenir en 2018 une métropole. La réponse au projet d'ÉcoCité autour d'un quartier de la créativité et de la connaissance nous a permis de nous mettre dans la perspective de la métropole.

La question était : comment créer un quartier tous ensemble (ville de Toulon, communauté d'agglomération TPM, CCIV du Var, EPF et Conseil Départemental 83) ? Nous avons mis en place un protocole de coordination dont la communauté d'agglomération TPM est devenu coordinateur et mis en place des groupements de commande pour le programme, le concours de maîtrise d'œuvre et les marchés de travaux de terrassement et de Gros Œuvre, ainsi que des comités techniques réguliers pour discuter et valider les process. Dès le programme, nous sommes partis ensemble, et cela nous a permis de lancer conjointement un concours en mutualisant certaine partie de programme. Le projet de quartier de l'EcoQuartier Chalucet comprend aujourd'hui une école supérieure d'arts et de design, un incubateur / une pépinière d'entreprises du numérique, une médiathèque, une école internationale de management et de design Kedge Business School. Nous avons aussi sur ce site une crèche intergénérationnelle et un jardin solidaire. Dans ce projet, nous avons un jardin historique que nous avons agrandi pour lui permettre de recevoir l'ensemble des équipements. C'est l'agrandissement de ce jardin qui crée le liant autour de ces nouveaux équipements.

L'objectif de ce projet était de provoquer des changements en plein de cœur de ville, à Toulon, pour permettre de faire un quartier durable méditerranéen,

avec un dénominateur commun de créativité et de connaissance. Notre pépinière - incubateur numérique nous permettra de développer un city lab. Je suis preneuse puisque nous lançons le projet de recueillir les témoignages des ÉcoCités qui en ont déjà mis en place.

Bruno COSTES : Quand on parle de coopération et d'innovation, on peut se tourner logiquement vers Toulouse, car il y a sur le territoire l'implantation d'Airbus, qui est un modèle de coopération locale, nationale et internationale. Les collectivités territoriales intègrent cet apport d'Airbus et un pacte s'est rapidement mis en place entre Airbus et la métropole. Depuis un an, nous avons engagé une démarche partenariale sur un certain nombre de volets, dont un volet environnement et développement durable. Ce volet montre la nécessité de développer une approche collaborative pour parvenir à atteindre les objectifs. Il est donc normal, quand on veut parler d'une démarche efficace, réelle, pratique, en matière de prise en compte de ces pratiques, d'associer l'ensemble des parties prenantes.

Dans le projet Déméter, nous nous inspirons des green deals, autour d'engagements réciproques. Quatre thématiques ont été lancées : l'aménagement et la mobilité durable, la croissance verte, l'économie circulaire, la réduction des gaz à effet de serre, et la pollution urbaine.

Parmi les partenaires, on retrouve l'ensemble des services déconcentrés de l'État, les agences locales de l'État, la Région, la métropole, et toutes les parties prenantes autour de l'aéroport. Sur le volet particulier de réduction des gaz à effet de serre, Toulouse est une plateforme très particulière. Airbus est quasiment une ville. On comprend aisément les problèmes de congestion liés aux migrations pendulaires. On comprend également qu'il est complexe dans des zones densifiées et doubler des routes.

Thalie MARX : Il est intéressant de voir comment on met au départ trop d'objectifs dans un démonstrateur et comment avec le temps on revoit ses objectifs. Au départ, l'idée était d'utiliser dans un projet BEPOS, le bois et des matériaux biosourcés. Nous avons dû revoir le niveau de performance énergétique. Nous voulions également créer un projet urbain de référence. Nous sommes sur un projet de 450 - 500 logements maximisant l'utilisation du bois dans la construction en R+3 à R+9 avec quatre lots dont un lot de logement social.

Nous avons des objectifs en la matière mais la collectivité n'était pas sachante en termes de construction bois. Nous avons donc dû regarder en amont du projet comment intégrer autour de nous des acteurs.

Nous avons interrogé un certain nombre d'acteurs du territoire qui avaient réalisé des bâtiments en bois en logements collectifs au-dessus de 3 étages pour comprendre si un projet en construction bois se montait comme un projet « classique ». Les échanges nous ont montré que ce type de projet pour atteindre ses objectifs devait se monter de façon « horizontale » avec les acteurs de la chaîne associés dès l'amont du projet (promoteur / bailleurs + architecte, bureau d'études, entreprise de la construction bois). Par ailleurs, nous nous sommes entourés d'expert ayant des connaissances techniques. Nous nous sommes rapprochés de notre pôle de compétitivité Fibres Energivie pour voir quels

experts de la construction bois et de la performance énergétique nous pouvions mettre autour de la table pour nous aider à construire le cahier des charges et à suivre le projet.

Dans cette approche, ce qui est intéressant est moins l'innovation technique générée que l'approche de méthode. Aujourd'hui, dans des réponses à des consultations, des promoteurs s'allient d'eux-mêmes à des bureaux d'ingénierie pour créer de l'innovation sans même qu'on ne le demande.

Je travaille au service des projets urbains. Mon métier a dû muter pour mieux intégrer l'écosystème local d'acteurs et réfléchir aux dimensions économiques. Dans l'avenir, nous pourrions tirer des enseignements de ce démonstrateur pour le reproduire sur de la ville « banale » et donner du travail à notre écosystème local en construisant une démarche avec eux.

On travaille par ailleurs avec le parc naturel régional des Vosges du Nord sur ces questions pour voir comment créer des liens avec des territoires adjacents qui ont des ressources en bois. On voit comment l'ÉcoCité peut nourrir également le SRADDET.

Laurent DESLATTES : J'ai dit tout à l'heure que la répliquabilité visait d'abord le territoire métropolitain. Mais la plateforme Vivacité déployée aujourd'hui sur l'ensemble du territoire de Grenoble Alpes Métropole a essaimé à l'international et nous pouvons aussi en être fiers.

Il y a un processus d'apprentissage et on voit au fil du temps dans les échanges entre les ÉcoCités un changement de logique. Nous sommes passés d'une logique d'agrégateur à une logique de facilitation dans la seconde phase. On s'aperçoit aujourd'hui en interne que la collectivité évolue aujourd'hui vers une posture d'animateur. Je vais vous présenter le civic lab.

On s'est aperçu sur notre territoire qu'il y avait déjà de nombreux tiers lieux et que l'objectif était moins d'en créer de nouveau que de les faire travailler ensemble. Le Grenoble Civic Lab n'est pas un tiers lieu mais un réseau animé par l'ensemble des tiers lieux du territoire pour aller vers un programme d'activation de projets numériques.

Nous avons repris les exigences de nos financeurs : un modèle économique pérenne pour les prototypes, une structure porteuse financièrement équilibrée.

Présentation de l'explorateur ÉcoCité, nouvelle plateforme des stratégies et des projets ÉcoCités du Ministère de la Cohésion des territoires, par Isabelle MORITZ.

Pour reprendre les propos de Florent Boithias, l'accompagnement de la démarche ÉcoCité comprend à la fois un volet humain et un volet numérique. Le volet humain nous permet de nous réunir aujourd'hui, de nous rencontrer, d'échanger, de partager, de lier des concepts et des images aux visages. Le volet technique et numérique est également indispensable pour notre démarche axée sur la mise en réseau des acteurs. La DGALN a ainsi développé une plateforme web de mise en visibilité de vos stratégies et projets. L'explorateur ÉcoCités est ainsi mis en ligne aujourd'hui à l'occasion du salon sur l'intelligence collective des ÉcoCités, conçues comme un écosystème d'acteurs engagés pour la ville durable. Sa version actuelle est une première brique qui permet un accès grand public à ces expérimentations. Encore très technique dans sa version brute, la plateforme a vocation à parler à tous. Le but est également son

appropriation par les ÉcoCités elles-mêmes pour faire vivre cet explorateur. Ceci nécessitera un effort de pédagogie, indispensable pour engager une transformation des usages. Cette version n'est pas encore Responsive design. Comme tout développement d'outils informatiques, il reste quelques bugs à corriger, concernant notamment l'affichage des images, nous y remédierons prochainement.

Nous avons créé quelque chose d'assez simple avec une entrée territoriale, via une carte, et une entrée thématique. Vous pourrez ainsi consulter la description de la stratégie de l'ÉcoCité, ses périmètres stratégiques et opérationnels, ainsi que l'ensemble des actions financées par Ville de demain. Cet outil offre ainsi un premier benchmark des innovations ville durable en France. Vous pouvez également consulter directement les actions classées par thématiques du développement durable. Ces domaines d'intervention sont compatibles avec la norme internationale ISO/AFNOR 37101 ville durable qui servira de colonne vertébrale à la méthodologie d'évaluation Ville de demain. Cet outil de communication, de capitalisation et de valorisation permettra en effet de publier les résultats de l'évaluation Ville de demain.

Ministère de la Transition écologique et solidaire
Ministère de la Cohésion des territoires

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages
Bureau des opérations d'Aménagements AD 5

Tour Séquoia – 92055 La Défense Cedex
Tél. : 01 40 81 94 19

www.logement.gouv.fr

Site ÉcoCité : www.ecocites.logement.gouv.fr